

Ecoles primaires et maternelles - Subvention aux classes transplantées ou de découverte - Deuxième répartition 2003

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer au titre de la deuxième répartition pour l'année 2003 les sommes suivantes pour les classes transplantées ou de découverte :

Coopérative scolaire Montboucons :

École	Date	Nombre d'élèves	Nombre de journées	Lieu	Coût/journée	Coût	Bénéficiaire
Montboucons	7 au 12.03.03	21	126	Aubure Centre PEP 68150	8,32 €	1 048,32 €	Coop. scolaire
		21	126		8,32 €	1 048,32 €	

Coopérative scolaire école maternelle Helvétie :

Écoles	Dates	Nombre d'élèves	Nombre de journées	Lieu	Coût/journée	Coût	Bénéficiaires
Helvétie maternelle	31.03 au 04.04.03	28	140	Salines 25610 Arc et Senans	8,32 €	1 164,80 €	Coop. scolaire
Helvétie maternelle	02 au 04.04.03	21	63	Salines 25610 Arc et Senans	8,32 €	524,16 €	
		49	203		8,32 €	1 688,96 €	

Fauvettes :

Écoles	Dates	Nombre d'élèves	Nombre de journées	Lieu	Coût/journée	Coût	Bénéficiaires
Bourgogne primaire	23 au 25.01.03	38	114	Fauvettes 25270 Levier	8,32 €	948,48 €	Fauvettes 25270 Levier
		38	114		8,32 €	948,48 €	

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur la répartition qui lui est proposée et en cas d'approbation à prélever la somme de 3 685,76 €, chapitre 92.255.6574, crédits à ouvrir par anticipation au budget primitif 2003.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver cette répartition.

Récépissé préfectoral du 27 février 2003.